



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-138-3

Autres références : 2010-138, 2010-138-1 et 2010-138-2

Ottawa, le 5 mai 2010

Avis d'audience

10 mai 2010

Gatineau (Québec)

Retrait de l'article 3

À la suite des avis de consultation de radiodiffusion 2010-138, 2010-138-1 et 2010-138-2, le Conseil annonce ce qui suit :

L'article ci-dessous est retiré de la présente audience et reporté à une date ultérieure. Une lettre du Conseil à ce sujet a été versée au dossier public de cette demande.

Article 3

L'ensemble du Canada

N° de demande 2010-0150-3

Demande présentée par Fight Media Inc. (Fight Media) afin d'obtenir l'autorisation d'acquérir, dans le cadre d'une réorganisation intrasociété, l'actif des entreprises de programmation de télévision spécialisée de catégorie 2 connues sous le nom de The Fight Network et Le Réseau des Combats, de The Fight Network Inc. (TFN Inc.).

Secrétaire général

Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant :

<http://www.crtc.gc.ca>.